

Adresse du conseil général de la commune de Saulieu (Côte-d'Or),  
lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Saulieu (Côte-d'Or), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au  
8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 386-387;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21569\\_t1\\_0386\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21569_t1_0386_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

pour la République, ni son aversion pour les factieux qui cherchent à diviser le peuple en atténuant sa confiance dans ses Représentants.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

*Suivent 26 signatures.*

q

[*Le conseil général de la commune de Langon à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (54)

Liberté, Égalité.

Représentans du peuple

Un des plus sublimes chef-d'oeuvre de vos travaux est sans contredit votre adresse au Peuple français, le vrai patriote ne craindra plus de mettre dans tout son jour ses principes Républicains, et l'aristocratie ne lèvera pas la tête ainsi que l'on craint ceux qui méconnaissent la prudence de la Convention nationale, dans les lois qu'elle donne au peuple français tout y annonce le calme, et y porte la sagesse et la justice; ainsi nos espérances ne seront pas vaines. Continuez Législateurs à faire notre bonheur; ceux qui méconnaissent ce que vous faites pour la souveraineté du peuple, vous béniront un jour et suivront notre exemple.

Salut et fraternité.

VERNIER, *maire*, RICAUT, *secrétaire*  
et 8 signatures dont 6 de notables  
et 2 d'officiers municipaux.

r

[*Le conseil général de la commune de Ribérac à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (55)

Liberté, Égalité, justice ou la mort.

Citoyens Representans

Et nous aussi nous admirons la sagesse et l'énergie par lesquelles vous avés anéanti les factions qui osoient menacer la Convention nationale et enchaîner la volonté d'un peuple souverain : c'est avec le plus vif interet que les citoyens de cette commune ont entendu l'adresse que vous avés votée aux françois; chaque mot, chaque syllabe respire la justice éternelle et les droits imprescriptibles de l'humanité.

Continués, pères de la patrie, vos étonants travaux, que les despotes humiliés respectent la majesté d'un peuple libre! que les nombreuses défaites qu'ils ont essayées concentrent autour de leurs thrones chancelans la terreur

que des tyrans d'une autre espèce voudroient ferer près de nous!

Defiés vous de ces hommes qui au sein de la victoire dans la splendeur de nos armes, s'écriait que la République est sur le bord de l'abime; ils en sont les plus dangereux ennemis; ils regrettent l'autorité arbitraire dont l'intrigue et le crime les avoient investis parce qu'elle favorisoit leurs passions atroces : ce n'est qu'avec la rage du desespoir qu'ils voyent échapper de leurs mains ces pouvoirs sanguinaires dont ils se servirent avec audace pour imprimer la terreur sur le front même de la liberté. Le génie tutélaire des françois ne permettra pas qu'un grand peuple se courbe de nouveau sous le joug de ces tigres altérés de carnage; poursuivés les sans relache, il faut que leurs têtes comme celle de Cyrus se rassasient dans les flots du sang qu'ils ont fait répandre.

Citoyens Representans, il n'est qu'une autorité légitime dans la République, c'est la volonté du peuple souverain; vous étes les organes et les depositaires de cette volonté; que tout autre qui voudroit s'élever à côté soit soudain renversé comme impie et sacrilège; nous jurons de la combattre jusqu'à la mort.

DARU, *maire*, BLUCHART, DUCHET,  
DUCLURARE, BANASTON, SAROMIS, *officiers*  
*municipaux*, MONSSEAU, *agent national*,  
BURGUET, *secrétaire greffier*  
et 10 autres signatures dont 8 sont  
accompagnées de la mention « notable ».

s

[*Le conseil général de la commune de Saulieu à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (56)

Égalité, Liberté.

Législateurs

Nous avons reçu ce chef-d'oeuvre de la raison et de la sagesse humaine, l'adresse aux françois nous offre dans toute son étendue des sujets d'attendrissement et de grâces et les principes qu'elle renferme sont les seuls capables d'asseoir notre liberté et notre bonheur.

La postérité pourra-t-elle jamais croire qu'à l'époque fatale du système de la terreur et de l'intrigue on ne pouvoit qu'en tremblant confier à l'amitié ces principes gravés dans le coeur de tous les vrais républicains. Législateurs, vous avez bien pensé qu'une république ne peut avoir de stabilité et de fidélité que par la vertu et que pour rendre un peuple vertueux il faut lui faire aimer sa patrie, le peuple françois en avoit il une alors? La sureté civile, les biens, la vie, la liberté des citoyens étoient à la discrétion des conspirateurs et des intrigants sans qu'il

(54) C 323, pl. 1390, p. 9.

(55) C 323, pl. 1390, p. 1. *F. de la Républ.*, n° 45.

(56) C 323, pl. 1390, p. 29.

fut possible ou permis d'oser réclamer les loix, accablé sous le poids de ses obligations, privé de l'usage de tous ses droits, le mot de patrie n'étoit pour le français qu'une expression insignifiante, graces immortelles vous soient rendues, conformes aux véritables interrets de l'humanité vos principes consolent et elevent nos ames et font disparoitre tous ce qui tendoit a les degrader et a les corrompre.

Legislateurs, restez a votre poste, conservez l'attitude imposante que vous avez prise contre les intrigants et les malveillants, raprochez par le lien de la vertu, les citoyens qu'on a voulu diviser, alors la constitution marchera d'un pas rapide et bientot le peuple français *libre, heureux et triomphant*, confondant ses bienfaiteurs avec les bienfaits, portera vos noms chéris jusqu'a l'immortalité.

Vive la République, Vive la Convention.

*Suivent 11 signatures.*

*t*

[*Le conseil général et habitants de la commune de Romain à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (57)

Liberté, Égalité, mort aux tyrans.

Citoyens représentants

Recevez l'expression sincère de notre reconnaissance. Votre adresse aux Français est un chef d'oeuvre de l'esprit humain, un appel à la raison et à la justice : elle contient des vérités sublimes que nous ne cesserons de méditer et de faire l'application avec fruit.

Les intrigans, les factieux, les agitateurs y trouveront un tombeau. Conservez legislateurs cette attitude imposante qui fait palir d'effroi nos ennemis extérieurs et intérieurs, tandis que nos armées triomphantes purgent notre territoire des esclaves coalisés qui avoient osé le souiller ; par votre union, votre courage et votre surveillance vous acheverez d'affermir notre liberté sur des bases inébranlables. Le vaisseau de la République après tant de tourmente arrivera heureusement au port. N'ayez qu'un objet le bonheur du peuple dont vous êtes les fidèles mandataires. Quant à nous, nous n'aurons qu'un seul point de ralliement, la Convention nationale, qu'un seul but, la liberté, la République une, indivisible et triomphante.

Salut et fraternité.

LAPRAIRIE, *maire*, VARET, *agent national*,  
*plus 6 signatures de notables*,  
*2 d'officiers municipaux et 47 signatures*  
*sans indication de fonction.*

*u*

[*Le conseil général de la commune de Précý à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (58)

Liberté, fraternité, Égalité.

Citoyens représentants

L'adresse au peuple français du 22 vendémiaire vient d'être lue dans l'assemblée des citoyens de notre commune et tous y ont reconnus les principes qu'ils ont toujours professé et qu'ils conserveront toutes leur vie.

D. MEULLY, *maire et 14 autres signatures.*

*v*

[*Le conseil général de Commune d'Armes, [ci-devant Saint-Étienne], à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (59)

Égalité, Liberté, Mort aux tyrans.

Citoyens Représentans,

Lorsque vous venez de proclamer solennellement les grands principes qui doivent diriger le peuple français vers l'accomplissement du voeu qu'il forma au commencement de la révolution, la liberté et le bonheur, tous les citoyens de la République doivent s'empressez de se rallier à votre voix, pour concourir avec vous à l'affermissement de la démocratie, qui doit leur assurer la jouissance de ces bienfaits.

Le conseil général de la commune d'Armes a lu avec entousiasme et admiration l'adresse sublime dans laquelle ces principes sont consignés et il vient applaudir tout à la fois à ces principes et aux vues et aux intentions que vous manifestez pour le triomphe et la gloire de la République.

Continuez, Législateurs, à mettre la vertu et la justice non seulement à l'ordre du jour, mais à l'ordre des actions, balayez l'athmosphère politique de tous les nuages dont les conspirateurs que vous avez si glorieusement terrassés étaient parvenus à l'obscurcir. Que le gouvernement vigoureux qui nous a sauvés des plus grands périls et qui a mis la victoire en permanence sur toutes nos frontières soit régularisé et maintenu ; que ferme et rapide dans sa marche, il comprime également le contre-révolutionnaire et le fripon, le royaliste et le dominateur, l'aristocrate et l'intrigant. Le regne de la justice doit succéder au système de terreur qu'avoit inventé Robespierre, et l'action de la loi ne doit désormais être terrible que pour le méchant.

Occupez-vous sans relâche de nous donner des institutions républicaines ; organisez l'instruction publique et l'éducation nationale trop

(57) C 323, pl. 1390, p. 17.

(58) C 323, pl. 1390, p. 25.

(59) C 323, pl. 1390, p. 13.